



DÉCLARATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DE QUÉBEC, LA CAPITALE NATIONALE

Préambule

Dans la Ville de Québec comme ailleurs dans le monde, le patrimoine industriel se définit comme un ensemble de biens matériels et immatériels témoignant de la mémoire et de l'histoire des industries, des entreprises et du monde du travail. Parmi ces biens, on retrouve les bâtiments; les machines, les outils et les objets; les savoir-faire reliés aux métiers, aux techniques et aux processus de travail; les archives; l'histoire des entreprises; l'histoire ouvrière.

Le patrimoine industriel est un héritage collectif à transmettre aux générations futures. Il favorise une meilleure connaissance de l'histoire des entreprises et des travailleurs et contribue à une compréhension accrue de l'évolution historique de la Ville de Québec, à travers ses aspects sociaux, économiques, politiques, architecturaux et technologiques. Il revêt, par le fait même, un intérêt significatif pour l'histoire régionale et nationale, diversifie et enrichit l'offre touristique de la capitale nationale et concourt à la constitution de la mémoire et de l'identité des entreprises, des travailleurs et de la population des quartiers industriels.

En matière de recherche, d'enseignement et de formation, le patrimoine industriel associe la consultation des sources écrites et orales, familières aux sciences humaines et sociales, à l'examen minutieux des sites et à la pratique assidue du terrain. Les intervenants oeuvrant dans ce domaine travaillent de concert, chacun selon ses champs de spécialisation, à appliquer leur réflexion et leur étude aux volumes, aux espaces et aux formes des bâtiments industriels, ainsi qu'aux objets, aux archives, aux savoirs et aux connaissances historiques qui y sont rattachés. Voilà tout ce qui leur permet, à terme, de mettre en valeur l'une des particularités de l'histoire de la Ville de Québec en tant que centre industriel et manufacturier. Avec le patrimoine industriel se confirme donc une nouvelle manière de penser et d'écrire l'histoire de la capitale nationale.

Il revient à tous les citoyens de la Ville de Québec de promouvoir, chacun à sa façon et selon ses compétences, l'étude, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel.

À cet égard, nous, signataires de la présente déclaration, constatons

- que l'activité industrielle a été une constituante essentielle du développement social et économique de la Ville de Québec tout au long de ses 400 années d'histoire (constructions navales, cuir et chaussures, produits du tabac, confection, pâtes et papiers) ;
- que la Ville de Québec a suivi depuis 25 ans une stratégie de développement qui lui a permis de revitaliser, avec l'aide de ses partenaires, le quartier de Saint-Roch et, dans une moindre mesure, le parc industriel Saint-Malo, grâce à la mise en valeur de leur patrimoine industriel ;
- que cette stratégie des autorités municipales a contribué à diversifier l'économie de la Ville de Québec et à améliorer la qualité de vie de la population démontrant, par le fait même, le fort potentiel de développement que recèle le patrimoine industriel ;
- qu'il revient aux autorités municipales de mettre l'expérience du quartier de Saint-Roch au service d'une vision d'avenir, de façon à l'adapter, dans le cadre d'un développement à long terme, aux caractéristiques les plus significatives du patrimoine industriel dans chacun des huit arrondissements de la Ville de Québec;
- que le grand public, les décideurs, les entreprises et les syndicats, les travailleurs, les institutions, les associations, les comités de citoyens, les autorités municipales et leurs partenaires, les gouvernements provincial et fédéral et les intervenants en patrimoine industriel ont tous une responsabilité dans la promotion du patrimoine industriel de la capitale nationale.

En conséquence, nous avons la conviction que le patrimoine industriel doit être au cœur de la politique du patrimoine de la Ville de Québec. De ce point de vue, il nous est loisible :

- de contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur des archives des entreprises de la Ville de Québec ;

- de stimuler la recherche, l'enseignement et la formation en patrimoine industriel, en histoire des entreprises et des travailleurs ;
- d'encourager l'étude, la connaissance, la conservation et la mise en valeur, à l'échelle du territoire municipal et dans chacun des huit arrondissements, des bâtiments, des objets, des archives, des savoirs et des connaissances historiques témoignant que Québec a été, dans le passé, l'une des principales villes industrielles et manufacturières du Canada ;
- de favoriser l'accessibilité du patrimoine industriel à tous en respectant les droits et les prérogatives des décideurs, des propriétaires, des travailleurs, des chercheurs, des intervenants et des usagers ;
- d'assurer le rayonnement de la stratégie de la Ville de Québec dans l'ensemble de la région de Québec et Chaudière-Appalaches, de façon à ce que chacune des municipalités environnantes puisse s'en inspirer pour conserver et mettre en valeur ses propres ressources en matière de patrimoine industriel.

Par ces engagements, nous donnerons au patrimoine industriel la place qui lui revient de droit dans l'ensemble du riche patrimoine de la Ville de Québec, la capitale nationale.